

Orientation 6 – Services aux jeunes

Contexte :

Les services aux jeunes comprennent diverses activités et formations ayant pour objectif de répondre aux besoins des jeunes en les dotant de nouvelles habiletés qui faciliteront le réseautage entre eux.

Voici les trois volets proposés :

- 1) Camps de formation : ces camps sont destinés à doter les jeunes de nouvelles habiletés et de nouvelles connaissances par le biais d'une vaste gamme d'activités. Divers domaines d'intérêt seront explorés afin de prendre en compte les besoins et les intérêts du plus grand nombre de jeunes possible.
- 2) Cours de rattrapage : offerts à l'été, ces cours visent à améliorer les résultats scolaires dans des matières clés, telles que les mathématiques, le français, l'anglais et la chimie. Ces cours sont destinés aux jeunes ayant besoin de réviser certaines matières, d'approfondir les notions apprises durant l'année scolaire ou de combler certaines lacunes. Ils visent à offrir du rattrapage scolaire aux jeunes des communautés éloignées qui n'ont pas accès à ce type de cours étant donné leur situation géographique.
- 3) Activités sportives : les services offerts dans le cadre de ce volet visent à répondre à un besoin des écoles de nos communautés membres. Ils consistent à organiser annuellement, à l'échelle régionale, des compétitions sportives amicales où les jeunes sont appelés à se mesurer entre eux et à se surpasser, afin de développer la confiance en soi et l'estime de soi. De plus, ces services visent à fournir aux jeunes une source de motivation importante durant l'année scolaire (entraînement sportif et pratique d'une discipline). Le CEPN offre ces services régionaux aux écoles des communautés des Premières Nations qui ne sont pas en mesure de le faire elles-mêmes.

Considérations de mises en œuvre :

- Le CEPN a mis sur pied des services et des activités visant à répondre aux besoins des jeunes;
- Le CEPN aspire à faciliter le réseautage entre les jeunes des Premières Nations, ainsi que leur motivation et leur plein épanouissement, par la pratique des sports et l'acquisition de nouvelles compétences et connaissances.

Objectifs	Moyens	Résultats
6.1 Le CEPN offre des camps d'été spécialisés pour les jeunes des Premières Nations, tels que : <ul style="list-style-type: none"> • des camps pour moniteurs de terrain de jeux; • des camps de formation en secourisme; • des camps musicaux; • des camps de lecture; • des camps sur les langues et traditions des Premières Nations; • des camps d'immersion linguistique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied et offrir des camps de formation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement des habiletés en lecture des jeunes est favorisé par des activités telles que les arts, la lecture et l'écriture. • La possibilité d'ouvrir des horizons et de travailler dans le plaisir tout en explorant et en développant de nouvelles compétences est offerte aux jeunes.
6.2 Le CEPN soutient les élèves des communautés membres en offrant des cours de rattrapage durant la saison estivale (normalement offerts dans les écoles provinciales) afin de les aider à passer à un niveau supérieur (p. ex., en français, en anglais, en mathématique ou en chimie).	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une offre de services de cours d'été. • Concevoir une méthode de prestation (en ligne, présentiel, ou autre). • Offrir des cours de rattrapage pendant l'été. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes reçoivent une aide pour améliorer leurs résultats scolaires dans les matières de base. • Les jeunes reçoivent du soutien afin d'accéder au niveau scolaire supérieur.

<p>6.3 La tenue d'un événement annuel comme les Jeux interscolaires du CEPN permet aux élèves des communautés membres âgés de 10 à 18 ans de prendre part à une compétition sportive amicale. En plus d'encourager les jeunes à faire du sport, les Jeux favorisent l'assiduité scolaire, la poursuite des études, la promotion de saines habitudes de vie, de même qu'une saine alimentation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher et développer des partenariats. • Organiser et coordonner des événements régionaux. • Soutenir les communautés dans la planification et l'organisation d'activités sportives et récréatives. • Promouvoir les activités sportives et récréatives. • Évaluer l'effet de ces activités sur une base annuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • La condition physique des jeunes est améliorée. • Les jeunes apprennent la collaboration, l'effort et la discipline. • Les participants rencontrent d'autres jeunes des Premières Nations et partagent leurs connaissances.
--	--	---